



# Le Bulletin bimensuel

Le 24 mai 2002 Volume 15 Numéro 9

## L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne des Quinze (UE-15) est en voie de s'étendre vers l'est, car dix pays de l'Europe centrale et orientale (ECO) s'appêtent à devenir membres de ce qui deviendra éventuellement l'UE-25. On prévoit que l'impact sur les marchés mondiaux des céréales, des grains oléagineux et du bétail sera minime à court et moyen terme, ce qui s'explique en partie par la politique agricole mise en place par l'UE-15 et par la lenteur des réformes économiques engagées en ECO. Des études réalisées au sein de l'UE laissent prévoir qu'à moyen et long terme, la production de l'UE-25 enregistrera une hausse pour les céréales, le lait, le bœuf, le porc et la volaille, mais une baisse dans le cas du porc. Les céréaliculteurs canadiens ne devraient être que peu touchés à moyen terme, car il serait surprenant que la transition de l'UE à 25 membres fasse augmenter de manière significative l'excédent exportable de céréales. Les questions relatives au bétail joueront un rôle important dans l'élargissement, mais le présent numéro du *Bulletin bimensuel* examine les répercussions de cette expansion sur le marché des céréales et des oléagineux ainsi que certaines de ses conséquences sur le Canada.

### INTRODUCTION

Animée par le désir d'assurer la paix en Europe après des générations de désaccords et de conflits et de faciliter le virage économique et politique amorcé en ECO depuis 1989, l'UE s'est engagée dans un processus d'expansion vers l'est depuis la dissolution de l'Union soviétique. Pour de l'information sur les facteurs qui sous-tendent

l'élargissement de l'UE, consulter le *Bulletin bimensuel*, volume 9, numéro 6 (15 mars 1996).

Les négociations avec Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Chypre, Malte et Estonie tirent actuellement à leur fin. Trois autres pays (Turquie, Bulgarie, Roumanie) souhaitent aussi devenir membres de l'UE. En 2001, la Bulgarie et

la Roumanie ont présenté une position de négociation, et leur adhésion est prévue pour 2007. L'exposé qui suit porte uniquement sur l'ECO-10.

Du point de vue de l'UE, l'ECO représente un marché d'habitants instruits, une main-d'œuvre à coût modique et des économies qui devraient connaître une forte croissance au cours de la décennie qui vient. L'UE, de son côté, peut contribuer à la reprise économique de l'ECO en lui facilitant l'accès à la démocratie, aux marchés et aux capitaux. L'ECO mise beaucoup sur l'agriculture, un secteur qui, en moyenne, génère 5 % du produit intérieur brut (PIB) des pays de la région et emploie 22 % de la population active.

### Processus d'élargissement

L'UE et les pays de l'ECO négocient actuellement les modalités d'adhésion. L'admission de chaque pays est subordonnée à l'atteinte des objectifs suivants : 1) stabilité des institutions démocratiques, primauté du droit, respect des droits de la personne et des minorités; 2) établissement d'une économie de marché concurrentielle, selon les normes de l'UE; 3) capacité d'adopter les politiques et les règles de l'UE (*l'acquis communautaire*) et mise en place des mécanismes administratifs nécessaires à leur mise en œuvre et leur application. L'accession des pays de l'ECO au statut de membre est gouvernée par une série de « partenariats d'adhésion » bilatéraux, dans le cadre desquels ils s'engagent à entreprendre un programme clair de réformes politiques, économiques et administratives. Les réformes doivent répondre aux conditions posées en 1993, qui sont assorties

### COMPARAISON: UE-15 ET ECO

	Population totale <sup>1</sup> (Millions)	PIB <sup>3</sup> (en milliards d'euros)	Inflation <sup>4</sup> (%)	Production agricole (en milliards d'euros)	Emploi en agriculture <sup>5</sup> (%)
Rép. tchèque	10.285	55.0	3.9	2.52	5.2
Chypre	0.755	9.5	4.9	0.58	9.2
Estonie	1.439	5.5	3.9	0.34	7.0
Hongrie	10.043	49.5	10.0	4.40	6.5
Lettonie	2.424	7.7	2.6	0.44	14.4
Lituanie	3.699	12.2	0.9	0.92	18.4
Malte	0.388	3.9	2.4	0.14	1.7
Pologne	38.654	171.0	10.1	10.88	18.7
Slovaquie	5.399	20.9	12.7	1.38	6.9
Slovénie	1.988	19.5	8.9	n/a	9.6
<b>ECO-10</b>	<b>75.074</b>	<b>354.7</b>	<b>6.0</b>	<b>21.60</b>	<b>n/a</b>
Bulgarie	8.191	13.0	10.3	3.36	9.0
Roumanie	22.456	40.0	45.8	7.78	45.2
Turquie	64.818	217.4	54.9	n/a	34.9
<b>UE-15<sup>2</sup></b>	<b>386.455</b>	<b>8526.0</b>	<b>2.1</b>	<b>274.02</b>	<b>4.3</b>

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> janv. 2000

<sup>2</sup> 2000

<sup>3</sup> 1999

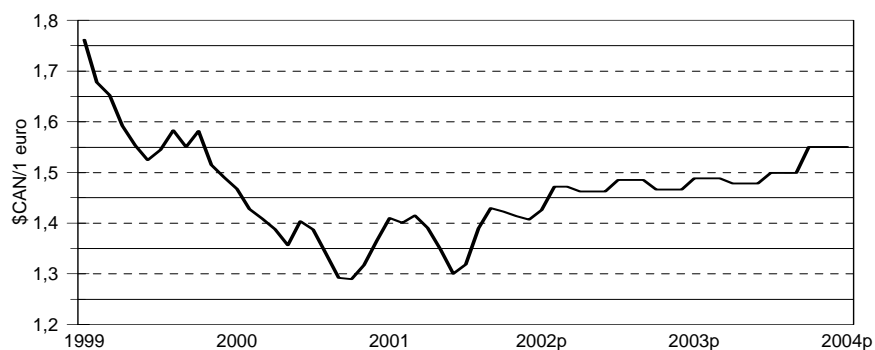
<sup>4</sup> Indice (national) non-harmonisé pour Malte et la Turquie. Variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation en 2000 (%)

<sup>5</sup> % de l'emploi

Source : Commission européenne, Eurostat, « Données clés sur les pays candidats » et

« Comptes économiques préliminaires de l'agriculture dans douze pays candidats 1998-1999 »

## TAUX DE CHANGE : EURO DOLLAR CANADIEN



p : prévision, Banque Scotia, SCAN/SUS et SUS/euro, avril 2002  
Source : Pacific Exchange Rate Service

d'un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer si le pays est prêt à devenir membre. L'UE surveille l'avancement des réformes et publie une série de rapports à ce sujet tous les ans.

Depuis 1992, les pays de l'ECO ont mis en branle des réformes afin de faciliter le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. La tâche s'étant révélée plus difficile que prévu, l'UE a dû consentir des subsides d'environ 3,2 milliards d'euros (G€) par an au moyen de trois programmes de financement, soit le Phare, le Programme spécial d'adhésion pour l'agriculture et le développement rural (SAPARD) et l'Instrument structurel de pré-adhésion (ISPA). Chaque programme est axé sur différents aspects des réformes et du développement, comme la réforme institutionnelle ou la consolidation des organes de la démocratie et de l'administration chargée de mettre en œuvre et d'appliquer les lois de l'UE.

Avant d'être admis, chaque pays candidat doit tenir un référendum sur l'adhésion à l'UE. Il est possible que l'intégration soit refusée au scrutin, surtout si les votants estiment que les coûts de l'entreprise dépassent les avantages. Certaines divergences d'opinions devraient retarder les premières admissions de pays de l'ECO jusqu'en 2004, au plus tôt. La production agricole occupe peu de place dans l'économie des Quinze, tandis qu'elle revêt beaucoup d'importance dans les pays de l'ECO. Les enjeux agricoles continuent donc de susciter des débats dans le cadre du processus d'élargissement.

### Enjeux agricoles

Le régime de « paiements à la superficie » reste une préoccupation centrale. L'UE consacre actuellement près du quart de son budget à des plans d'aide directe aux producteurs de céréales et d'oléagineux. Par exemple, en 2000, le budget de l'UE s'est chiffré à 95,8 G€, dont 39,9 G€ ont été injectés dans l'agriculture par le biais du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. La moitié de cette dernière somme a été consentie aux cultures de labour, sous forme d'aide directe à la superficie et de paiements d'un programme de retrait obligatoire des terres en culture.

La décision d'instituer l'UE-25 ferait grimper le montant de l'aide directe d'environ 5 G€ pour une hausse de production de 80 millions de

tonnes (Mt). Cela dit, comme le budget de l'UE provient en majeure partie des taxes sur la valeur ajoutée, la contribution des pays de l'ECO sera largement inférieure à celle des autres pays de l'UE, leur PIB étant moins élevé.

Une recommandation de l'UE selon laquelle l'aide directe aux agriculteurs serait appliquée progressivement sur dix ans a provoqué un tollé chez les candidats de l'ECO. L'UE a proposé que les producteurs des pays de l'ECO admis en 2004 reçoivent 25 % des subventions consenties aux agriculteurs des Quinze, pourcentage qui passerait à 30 % en 2005 et à 35 % en 2006. Par ailleurs, l'UE suggère d'utiliser comme référence les cinq années où le rendement moyen et la superficie ensemencée ont été les plus bas en ECO, des années anormalement mauvaises selon les intéressés. Le but de cette proposition est de permettre à l'UE d'absorber les coûts supplémentaires attribuables aux nouveaux membres. Les premiers paiements directs à la superficie seraient ainsi réduits d'environ 3,8 G€ par année.

Les décideurs doivent trancher le dilemme que pose la dualité des structures agricoles de l'ECO, où de nombreux petits producteurs de subsistance livrent concurrence au secteur émergent de l'agriculture commerciale. Le problème est exacerbé par la croissance prévue du chômage et de la pauvreté en milieu rural, l'absence de possibilités d'emploi ou d'affaires hors des fermes et l'insuffisance des filets de sécurité sociale (p. ex. de régime d'assurance emploi). L'UE a donc proposé d'accorder des rentes de retraite anticipée aux producteurs de l'ECO afin

d'accélérer la modernisation de l'Europe orientale et de compenser la réduction des paiements directs à la superficie.

### L'Union européenne : situation économique

L'UE-15 voit l'intégration de nouveaux pays membres d'un bon œil; la réorganisation interne de ses institutions ne s'effectue cependant pas sans difficultés. De manière générale, les pays dont la contribution nette à l'UE est positive dénoncent de plus en plus la bureaucratie de l'UE et l'augmentation des coûts de fonctionnement, tandis que les bénéficiaires nets, la France surtout, prônent le statu quo. En adoptant l'Agenda 2000 en 1999, l'UE cherchait à rationaliser ses coûts de fonctionnement, en partie pour préparer la voie à un élargissement. Consulter le *Bulletin bimensuel*, volume 14, numéro 14, août 2001 pour une étude plus poussée de la question.

En 2000, les pays de l'UE ont enregistré l'une des plus fortes croissances économiques de la dernière décennie : croissance du PIB atteignant 3,4 %, création de 2,8 millions d'emplois, inflation relativement discrète. La croissance économique moyenne devrait être légèrement inférieure à 3 % en 2002, en raison de l'augmentation de la demande mondiale. Malgré la modération au chapitre des salaires, l'inflation ne devrait être que légèrement inférieure à 2 % en 2002. L'emploi croîtra, mais moins rapidement qu'en 1999 et 2000.

Depuis sa mise en circulation en janvier 1999, l'euro s'est déprécié de 25 % par rapport au dollar canadien pour glisser à 1 € = 1,41 \$CAN. Une dépréciation comparable a été observée vis-à-vis du dollar américain. De nombreux facteurs ont affaibli le taux de change de l'euro en dollars, notamment les disparités des taux de croissance, des taux d'intérêt et des perspectives économiques et financières.

### Le secteur agricole

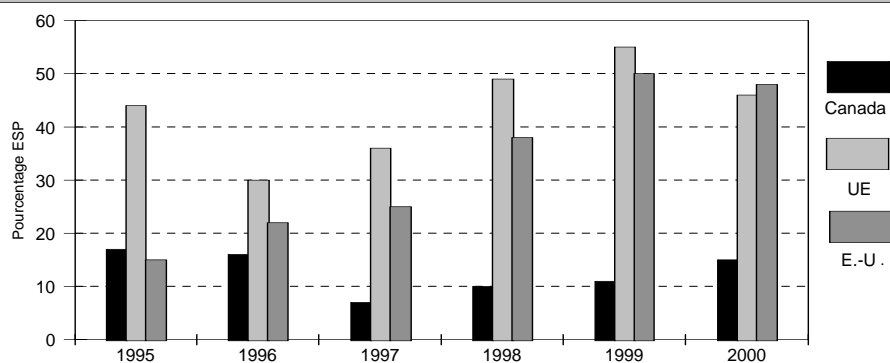
Depuis 1990, l'UE a apporté différents changements à sa politique agricole dans le but général de réduire les excédents de produits et d'atténuer l'impact budgétaire. L'adoption de l'Agenda 2000 en 1999 a marqué un point culminant. Celui-ci prévoit l'application dégressive sur plusieurs années de paiements directs à la superficie, l'harmonisation des subventions aux producteurs de céréales et d'oléagineux ainsi que la mise hors culture de 10 % des terres agricoles productives.

## PROGRAMMES D'AIDE AVANT L'ADHÉSION

Phare	1,587 G€/an	Développement des institutions et de l'infrastructure : 30 % du budget; soutien à l'investissement : 70 % du budget
Instrument structurel de pré-adhésion (ISPA)	1,058 G€/an	Couvre jusqu'à 75 % des dépenses publiques admissibles. Transports et environnement : particulièrement, rehausser les normes sur l'eau potable et moderniser les capacités de traitement des eaux, de gestion des déchets, de lutte contre la pollution atmosphérique.
Programme spécial d'adhésion pour l'agriculture et le développement rural (SAPARD)	0,529 G€/an	Réorganiser l'industrie agricole et les régions rurales de l'ECO, mettre en place des structures politiques et administratives, assurer le développement durable de

Source : Commission européenne

## BLÉ : ESTIMATION DU SOUTIEN AUX PRODUCTEURS



Source : Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2001  
ACC-Direction de recherches et de l'analyse

En 2001-2002, la **production céréalière** a décliné de 7 % dans les pays de l'UE-15. Les principales zones de culture de l'Europe continentale ont connu des conditions anormalement humides, ce qui a eu pour effet de réduire quelque peu la superficie ensemencée et de faire plonger le rendement. L'offre de céréales ne devrait fléchir que modérément, car la baisse de production a été largement compensée par une hausse marquée des importations. La consommation intérieure de blé et de céréales secondaires, les exportations, devrait diminuer quelque peu, ce qui entraînera une baisse de 4 Mt des stocks en fin de campagne.

Comme dans le cas des céréales, la production d'**oléagineux** a chuté abruptement en 2001-2002, passant sous la barre des 14 Mt, alors qu'elle se chiffrait à 16,7 Mt en 2000-2001. La production de colza a reculé de 25 % pour s'établir à 8,6 Mt en 2001-2002, tandis que celle de graines de tournesol n'a régressé que légèrement, passant de 3,3 Mt en 2000-2001 à 3,2 Mt en 2001-2002. En revanche, la production de soja a progressé un peu, passant à 1,2 Mt. On s'attend à ce que les importations de soja augmentent de 9 % pour atteindre le volume record de 19,7 Mt en 2001-2002, hausse qui s'explique par la croissance de la demande de tourteaux de protéines et d'huile végétale dans les pays de l'UE.

La consommation de tourteaux de soja devrait atteindre 30 Mt en 2001-2002, 2 Mt de plus qu'en 2000-2001, essentiellement parce que l'UE interdit d'utiliser la farine de viande et d'os dans les rations destinées au bétail. La consommation totale de tourteaux de protéines, calculée en équivalent-tourteau de soja, devrait se chiffrer à 45,0 Mt par rapport à 43,4 Mt en 2000-2001. De même, on prévoit que la consommation d'huile végétale dans les pays de l'UE atteindra 13,4 Mt en 2001-2002, contre 13,2 Mt en 2000-2001. Cette hausse est due à la croissance prononcée de la consommation d'huile de soja et d'huile de palme, qui surpasse le repli de la consommation d'huile de colza, de tournesol, d'olive et autres.

### Situation économique de l'ECO

Dans les pays de l'ECO, la croissance moyenne du PIB nominal a oscillé autour de 3,6 % en 2000, une hausse marquée par rapport à la croissance nulle enregistrée en 1999. La croissance économique a ralenti en 2001, année où la

performance économique de l'UE s'est détériorée. Neuf pays de l'ECO ont enregistré une croissance supérieure à celle des Quinze, réduisant ainsi l'écart entre les deux blocs au chapitre des revenus. La croissance s'est faite au prix d'un taux d'inflation élevé, lequel a dépassé 15 % en 2001, et d'un taux de chômage de 12,5 % dans les pays de l'ECO, par rapport à 11 % en 1999. L'accroissement du chômage résulte des licenciements effectués à cause des réformes structurelles ainsi que d'une forte hausse de la productivité. Les déficits de la balance des opérations courantes se sont améliorés dans la plupart des pays, malgré la dégradation des termes de l'échange, la Lettonie et la Lituanie ayant marqué les plus grands progrès. Les pays d'Europe centrale et orientale s'efforcent toujours de mettre en place le cadre juridique et institutionnel nécessaire au fonctionnement d'une économie de marché, notamment l'exécution des décisions judiciaires.

### L'ECO-10 : situation agricole

Depuis 1990, des changements considérables se sont produits dans le secteur agricole : libération des prix, libéralisation des échanges, privatisations, abolition des subventions à la consommation, perte des marchés traditionnels. Tout cela s'est traduit par une régression accentuée de la production et une vague de décapitalisation, les producteurs décidant de

vendre leurs biens de production pour générer des revenus immédiats. Jusqu'ici, les pays se développent à des rythmes divergents et se spécialisent dans des secteurs différents.

La **production céréalière** a augmenté de manière importante dans les pays de l'ECO-10, passant de 63 Mt en 1992 à 77 Mt en 2001. En 2000, la sécheresse a réduit la récolte à seulement 63 Mt. La superficie ensemencée étant restée plus ou moins constante depuis le milieu des années 90, les gains enregistrés par la production céréalière peuvent être attribués à la progression des rendements, lesquels sont passés de 2,7 tonnes l'hectare (t/ha) en 1992 à 3,3 t/ha en 2001-2002.

Dans les pays de l'ECO-10, la consommation alimentaire de céréales a crû légèrement au cours de la dernière décennie en raison d'une hausse ténue de la consommation par habitant et d'une faible croissance démographique. Selon les estimations, la consommation dépassera tout juste les 19 Mt en 2001-2002. L'usage de céréales dans les rations destinées au bétail a par contre décliné, surtout en 2000, où il y a eu sécheresse et réduction du cheptel. Une reprise de l'utilisation fourragère est prévue, stimulée par l'intensification de l'élevage de porcs et de volailles en Pologne et en Hongrie.

La superficie des cultures d'**oléagineux** dans les pays de l'ECO-10 est étroitement liée aux prix du marché. Après le sommet de 3,7 millions d'hectares (Mha) en 1999-2000, la superficie est retombée à 3,0 Mha en 2000-2001 à la suite de la chute des prix du marché pour le colza, les graines de tournesol et le soja par rapport au blé et aux céréales secondaires. Elle a ensuite augmenté légèrement, revenant à 3,1 Mha en 2001-2002.

En 2001-2002, la production d'oléagineux a bondi à 5,1 Mt comparativement à 3,9 Mt pour la campagne précédente, grâce à un retour à des rendements presque normaux après la sécheresse de 2000-2001. Le gros de la production additionnelle devrait être consommé sur place avec l'augmentation de la demande d'huile alimentaire et de tourteaux de protéines destinés au bétail. Les exportations,

## UE-15 ET ECO-10 : OFFRE DE CÉRÉALES\* ET UTILISATION

Campagne agricole juillet à juin	UE-15			ECO-10		
	2000 -2001	2001 -2002e	2002 -2003p	2000 -2001	2001 -2002e	2002 -2003p
Superficie récoltée (Mha)	37,65	36,36	37,20	22,21	23,63	23,80
Rendement (t/ha)	5,70	5,49	5,70	2,82	3,25	3,27
.....(en millions de tonnes).....						
Stocks début de camp.	34,99	35,16	31,28	9,19	6,48	10,85
Production	214,56	199,56	212,04	62,63	76,80	77,90
Importations	43,39	47,82	58,00	4,98	4,30	4,00
<b>Offre totale</b>	<b>292,94</b>	<b>282,54</b>	<b>301,32</b>	<b>7,68</b>	<b>87,58</b>	<b>92,75</b>
Exportations	60,94	57,49	65,00	3,28	7,87	13,11
Consommation intérieure	196,84	193,77	204,32	67,04	68,86	69,64
<b>Utilisation totale</b>	<b>257,78</b>	<b>251,26</b>	<b>269,32</b>	<b>70,32</b>	<b>76,73</b>	<b>82,75</b>
<b>Stocks fin de camp.</b>	<b>35,16</b>	<b>31,28</b>	<b>32,00</b>	<b>6,48</b>	<b>10,85</b>	<b>10,00</b>

\* Comprend le blé, l'orge, l'avoine, le maïs et le seigle

e : estimation, USDA-PSD, mai 2002

p : prévision d'AAC fondée sur les perspectives à moyen terme concernant l'UE, mai 2002

Source : USDA, statistiques sur la production, l'offre et l'utilisation, mai 2002

principalement à destination de l'UE, devraient totaliser environ 0,8 Mt en 2001-2002.

### Les répercussions de l'élargissement

À moyen terme, les changements institués par l'Agenda 2000 devraient accroître la superficie des cultures de céréales au détriment des cultures d'oléagineux et stimuler la mise hors culture de terres dans les régions à faible rentabilité. Les exportations à destination de l'UE seront probablement liées à des questions comme la limitation des importations de produits transgéniques, notamment les oléagineux.

La Commission européenne a publié récemment une analyse des répercussions éventuelles de l'élargissement sur les marchés des principales denrées produites par les pays de l'ECO. L'étude comporte l'hypothèse que tous les pays de l'ECO seront intégrés dans l'UE d'ici 2007. Le scénario de référence, quant à lui, suppose que ces pays n'accèdent pas au statut de membre et ne modifient pas leurs politiques agricoles. Trois scénarios ont été comparés au scénario de référence. Dans le premier, la Politique agricole commune (PAC) est mise en œuvre sans paiements directs, mais avec des contingents de production fondés sur les rendements récents et les superficies cultivées. Le deuxième suppose que la PAC est mise en œuvre, qu'on accorde l'intégralité des paiements et qu'on applique les contingents, les quantités de référence se fondant sur les périodes de référence récentes. Dans le troisième, la PAC est mise en œuvre, on accorde l'intégralité des paiements et on applique les contingents, en utilisant des quantités de référence négociées par les pays de l'ECO et l'UE.

Les résultats de la comparaison des scénarios sont présentés ci-dessous. Dans tous les scénarios, le prix des céréales dans les pays de l'UE-25 devrait augmenter à moyen terme, en raison de la hausse des prix mondiaux, laquelle contribuerait au maintien des prix intérieurs au-dessus des prix de soutien. Très peu de subventions à l'exportation de céréales devraient être accordées, quoique cela dépende beaucoup de la valeur de l'euro.

Selon l'étude, en 2007, la production totale de **céréales** de l'UE-25 s'établit dans une fourchette de 310 à 315 Mt, dépassant de 6 à 10 Mt la production prévue au scénario de référence, où l'UE-15 et les pays de l'ECO ne s'associent pas. C'est dans le scénario qui prévoit la mise en œuvre de la PAC sans paiements directs que la hausse de production est la moins élevée. En revanche, dans le scénario deux, où les paiements directs complets sont consentis, ou dans le scénario trois, dans lequel les paiements directs sont consentis et les conditions sont le résultat de négociations avec les pays de l'ECO, la production de céréales augmente de 5 Mt par rapport au scénario de référence dans les pays de l'ECO. Les exportations totales de céréales augmentent alors de 4 à 6 Mt par an et s'établissent entre 39 et 41 Mt, comparativement à 34 Mt dans le scénario du statu quo.

Toujours selon l'étude, le blé est le produit dont les exportations augmentent le plus, soit de 3 à 4 Mt par rapport au scénario de référence. Ces exportations atteignent alors 23 à 24 Mt en 2007. Par contre, la forte croissance de la production de céréales secondaires est dans une large mesure absorbée par la consommation accrue de grain fourrager, causée par l'essor de l'élevage dans les pays de l'ancienne UE-15. En conséquence, les exportations de céréales secondaires de l'UE-25 n'augmentent que de 1 à 3 Mt par rapport au scénario de référence pour osciller de 15 à 17 Mt à moyen terme.

Dans l'UE-25, la production d'**oléagineux** régresserait d'environ 1 Mt par rapport au scénario de référence pour se chiffrer à approximativement 17 Mt en 2007. La production augmente légèrement dans les pays de l'UE-15 et recule fortement dans les pays de l'ECO. Comme la consommation d'oléagineux demeure stable à moyen terme, les pays de l'ECO deviennent importateurs nets d'oléagineux, tandis qu'ils sont exportateurs nets dans le scénario de référence. Bref, à moyen terme, les importations d'oléagineux par l'EU-25 augmentent à la suite de l'élargissement, si l'on compare avec le scénario du statu quo.

On s'attend à ce que l'élevage de **bétail** et les exportations de produits animaux augmentent à moyen terme dans les pays de l'ECO, car les entreprises d'élevage et de transformation de la viande se modernisent, deviennent plus efficaces et prennent de l'expansion. Dans l'analyse de la Commission européenne, l'élevage de porcs et de volailles progresse faiblement dans les pays de l'UE-25 car des entraves techniques freinent l'essor de la production suscité par la hausse des prix. Les éleveurs et les transformateurs de l'ECO doivent se conformer à des règlements plus stricts en matière de bien-être des animaux et de qualité des produits, ce qui fait grimper les coûts de production. L'accroissement de l'élevage en ECO a un effet d'entraînement sur la demande intérieure de céréales fourragères, qui croît à un rythme modéré.

La constitution de l'UE-25 appelle la tenue de nombreuses négociations qui ne sont vraisemblablement pas près d'aboutir. Les prévisions optimistes sur l'accroissement de la production agricole des pays de l'ECO ont été revues à la baisse, à la lumière des lacunes que présentent les institutions économiques comme les banques, les tribunaux et les titres de propriété.

L'UE prévoit réexaminer l'Agenda 2000 en milieu de programme, soit en 2002, pour déterminer s'il convient d'apporter de nouveaux changements à la PAC. Par ailleurs, les élections au Parlement européen sont prévues pour 2004 : les dix pays de l'ECO devraient participer au scrutin. D'autres thèmes devront être abordés, comme la réforme de la structure politique et financière de l'UE-15 en vue de l'élargissement, la rapidité du passage à l'économie de marché dans les pays de l'ECO et la position commune pour les négociations

commerciales à l'Organisation mondiale du commerce.

Les principaux enjeux d'intérêt pour le Canada sont le rôle que joueront les subventions à la production et à l'exportation dans l'UE à vingt-cinq ainsi que l'émergence de l'ECO sur les marchés agricoles mondiaux. À moyen terme, l'élargissement de l'UE devrait avoir peu d'impact sur les producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux.

**Pour de plus amples renseignements,  
veuillez communiquer avec :**

**Chris Beckman**  
**Analyste des oléagineux**  
**Téléphone : (204) 984-4929**  
**Courriel : beckmac@em.agr.ca**

© Sa Majesté du chef du Canada, 2002

**Version électronique disponible à  
[www.agr.gc.ca/mad-dam/](http://www.agr.gc.ca/mad-dam/)**

ISSN 1207-6228  
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :  
**la Division de l'analyse du marché,  
Direction des politiques de commercialisation,  
Direction générale des politiques stratégiques,  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
303, rue Main, pièce 500  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7  
Téléphone : (204) 983-8473  
Télécopieur : (204) 983-5524**

Directrice : Maggie Liu  
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :  
Gordon MacMichael

**Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez  
transmettre votre adresse électronique à  
[bulletin@em.agr.ca](mailto:bulletin@em.agr.ca).**

Publié aussi en anglais sous le titre :  
*Bi-weekly Bulletin*  
ISSN 1207-621X  
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé